

9 INVEST

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros
Siège social : BOULOGNE BILLANCOURT (92100) 90-92 route de la Reine
900 193 533 RCS NANTERRE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 27 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq,

et le vingt-sept mars, à 9 heures, au siège social de la Société,

La société NEUF DEVELOPPEMENT IMMOBILIER, société par actions simplifiée au capital de 130.000 euros, dont le siège social est situé à BOULOGNE BILLANCOURT (92100) 90-92 route de la Reine et immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 878 049 089 RCS NANTERRE,

Es qualité d'associée unique de la société 9 INVEST, société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros dont le siège social est situé à BOULOGNE BILLANCOURT (92100) 90-92 route de la Reine et immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 900 193 533 RCS NANTERRE (ci-après la « **Société** »), est appelé à se prononcer sur les décisions suivantes figurant à l'ordre du jour :

- Démission du Président de la Société ;
- Nomination d'un nouveau Président;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs à donner pour l'accomplissement des formalités légales.

Monsieur Emmanuel SERRES préside la séance en sa qualité de Président.

Il constate que l'associée unique possède l'intégralité des actions composant le capital de la Société et peut valablement délibérer.

Il met à disposition de l'associée unique :

- la copie de la lettre de convocation adressée à l'associée unique,
- la lettre de démission du Président,
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Le Président donne lecture du rapport du Président,

Cette lecture terminée, les résolutions à l'ordre du jour sont soumises au vote de l'associée unique :



PREMIERE DECISION :

L'Associée unique prend acte de la démission à effet de ce jour de Monsieur Emmanuel SERRES de ses fonctions de Président de la Société.

L'associée unique remercie Monsieur Emmanuel SERRES pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique nomme en remplacement en qualité de Président, pour une durée indéterminée, la société NEUF DEVELOPPEMENT IMMOBILIER, société par actions simplifiée au capital de 130.000 euros, dont le siège social est situé à BOULOGNE BILLANCOURT (92100) 90-92 route de la Reine et immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 878 049 089 RCS NANTERRE, représentée par son Président, Monsieur Nicolas SERRES.

La société NEUF DEVELOPPEMENT IMMOBILIER, représentée par son Président, Monsieur Nicolas SERRES, a déclaré dès avant ce jour accepter lesdites fonctions et n'être frappée d'aucune interdiction ou incompatibilité.

TROISIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

*

*

*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et l'associée unique.

Monsieur Emmanuel SERRES
Président démissionnaire



NEUF DEVELOPPEMENT IMMOBILIER
Représentée par son Président
Nicolas SERRES
« Bon pour acceptation des fonctions
de Président »

*Bon pour acceptation
des fonctions de Président*

